

Mise à niveau des équipements acéricoles - Entente IMSI-Californie

Raymond Bernier ingénieur
MAPAQ, Outaouais

Collaboration spéciale:
Jacques Boucher conseiller acéricole
Club d'encadrement technique en
acériculture de l'Est

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 

Objectifs

Cette présentation a trois objectifs :

- Informer les membres de l'industrie acéricole de l'évolution de certaines normes touchant les équipements servant à la production acéricole.
- Répondre à une demande de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec de diffuser les informations liées à l'Entente IISÉ-Californie.
- Bonifier les informations déjà transmises par la FPAQ lors de ses assemblées régionales de l'automne 2015.

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 

Plan de la présentation

1. Origines du problème
2. L'IISÉ (IMSI) et les membres
3. L'entente hors cour IISÉ-Californie
4. Les échéanciers de mise en œuvre du plan d'intervention
5. Des exemples de pièces d'équipement affectées par l'entente



1- Origines du Problème

1.1 La Californie (30,1 M\$) achète plus que le Japon (29,4 M\$) (2014)*

1.2 « Proposition 65 » de la Californie :

- Loi qui consiste à protéger les sources d'eau potable contre les substances toxiques qui peuvent causer le cancer et des malformations congénitales et réduire ou éliminer l'exposition à des produits chimiques en exigeant que les mises en garde appropriées soient faites.
- Plomb: une des substances visées par la « Proposition 65 ».
- Groupes d'avocats: poursuites si les aliments contiennent des traces non naturelles de produits toxiques (plomb).

*Source: Global trade Atlas



- La teneur en plomb des aliments ne doit pas provenir des équipements de fabrication (provenance non naturelle).
- Si oui, indication de la toxicité sur les contenants.

1.3 La pomme de discorde

Un groupe d'avocats a récemment poursuivi des emballeurs, car le sirop retrouvé en Californie ne respecterait pas les normes de la Californie associées à la « Proposition 65 ».



2. L'IISÉ (IMSI) et les membres

Institut international du sirop d'érable (IISÉ)

- Membres: représentants de toute l'industrie
 - Regroupement d'associations de producteurs
 - Principaux manufacturiers d'équipements
 - Acheteurs de sirops en vrac
- Autres participants non membres
 - Représentants de certains états, provinces et des 2 pays
 - Représentant s de centres de recherche et d'universités



3. L'entente hors cour IISÉ-Californie

L'IISÉ et la défense de l'industrie acéricole

- L'Institut international du sirop d'érable a formé un groupe d'emballeurs intéressés et a pris le mandat de soutenir ces derniers dans cette cause.
- Entente légale entre 9 emballeurs (du Canada et des États-Unis) et un groupe d'avocats californiens poursuivant afin de répondre d'ici 5 ans aux exigences de la loi californienne



Le plan d'intervention découlant de l'entente

Bonnes pratiques de fabrication nord-américaines pour éviter la contamination au plomb du sirop d'érable (version définitive, mars 2015)



Institut international du sirop d'érable



4. Les échéanciers de mise en œuvre du plan d'intervention

- Calendriers associés aux catégories de pièces : A, B et C

Trois calendriers correspondant à trois catégories de pièces d'équipements liées au traitement et à la production du sirop d'érable.

- Unité d'entreposage du sirop

Les barils, les bidons et les contenants de sirop d'érable constituent une catégorie à part entière et complémentaire à chacune des autres catégories.



4.1.1 Calendrier de la catégorie A

- Non fabriqué en acier inoxydable, en plastique de grade alimentaire ou en aluminium, si avec peinture non conforme.
 - Chalumeaux, chaudières et seaux;
 - Réservoirs pour la réception de l'eau d'érable;
 - Systèmes de collecte (relâcheurs, répartiteurs de vide).
- Conformité des entreprises
 - 20 000 entailles et plus: avant 1er octobre 2016;
 - 10 000 à 20 000 entailles: avant 1er octobre 2017;
 - Moins de 10 000 entailles: avant 1er octobre 2018.



4.1.2 Calendrier de la catégorie B

Si soudure autre que TIG ou MIG, si fait de laiton, alliage de bronze, laiton, cuivre ou soudure à l'étain

- Tout ce qui entre en contact avec la sève, le concentré et le sirop
- Valves, raccords, «t», boîtes à flotte et à contrôle de niveau
- Pannes d'évaporateur et pannes superposées (*Piggy Backs* et *Steam-Away*);
- Pompes pour le sirop d'érable et pannes de poêle à finir

- Conformité des entreprises
 - 20 000 entailles et plus: avant 1er octobre 2017 (2 ans);
 - 10 000 à 20 000 entailles: avant 1er octobre 2018 (3 ans);
 - moins de 10 000 entailles: au plus tard le 1er octobre 2019 (4 ans).



4.1.3 Calendrier de la catégorie C

- Alliage de bronze, de laiton (*Brass*), incluant les raccords qui peuvent contenir du plomb
 - Pompes pour eau d'érable et pour séparateurs membranaires
 - Unités de remplissage pour bouteilles, conserves et autres contenants
 - Unités de filtration, presses, siroptiers et réservoirs d'égouttement

- Conformité des entreprises
 - 20 000 entailles et plus: avant le 1er octobre 2018;
 - 10 000 à 20 000 entailles: avant le 1er octobre 2019;
 - moins de 10 000 entailles: avant le 1er octobre 2020.



4.2 Unités d'entreposage du sirop

1^{er} octobre 2015: 20% des barils conformes*
 1^{er} octobre 2016: 40% des barils conformes*
 1^{er} octobre 2017: 60% des barils conformes*
 1^{er} octobre 2018: 80% des barils conformes*
 1^{er} octobre 2019: 100% des barils conformes*

* Exempts de traces de plomb par les soudures ou par le type de métal des barils; par exemple, barils d'acier galvanisé.



4.3 Proportions des types de barils en 2015

Acier inoxydable :	41 %
Plastique :	40 %
Acier galvanisé :	16 %
Usage unique et autres :	1 %

Source : Dossier économique et statistique acéricole,
 Fédération des producteurs acéricoles du Québec, 2015



5. Des exemples de pièces d'équipement affectées par l'entente

Valves à changer

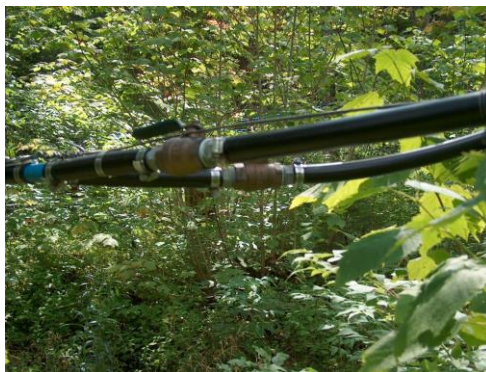


ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 



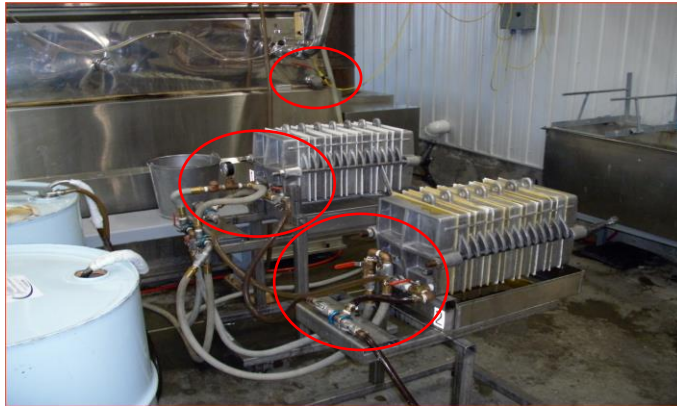
Valves à changer



ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 

Raccords et valves à changer



ENSEMBLE  *on fait avancer le Québec*

Québec 

Raccords et valves à changer; les pannes ?



ENSEMBLE  *on fait avancer le Québec*

Québec 

CONCLUSION

- Plusieurs acheteurs québécois ont déjà commencé un vaste sondage de leurs producteurs fournisseurs afin d'évaluer les équipements utilisés;
- Les producteurs non conformes pourraient avoir plus de difficulté à vendre leur sirop à moyen terme;
- L'industrie québécoise de l'érable se doit de respecter les normes de la Californie afin de maintenir son leadership nord-américain.



Merci pour votre écoute!

Cette présentation a été réalisé par:

Raymond Bernier, ingénieur
MAPAQ Outaouais

Collaboration spéciale:
Jacques Boucher, conseiller acéricole
Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est

